



PANORAMA

STATISTIQUE

EMPLOI ET FORMATION

PROFESSIONNELLE

Branche du travail mécanique du bois

IDCC 0158



OBSERVATOIRE
AKTO

Exercice
2023



Sommaire

1

Les entreprises

2

**L'emploi dans la
branche**

3

**Le recrutement en
alternance**

4

**La formation des
salariés**



1

Les entreprises

AKTO

3 159 entreprises dans la branche en 2023 dont 2 610 emploient au moins 1 ETP sur l'année

(source : France compétences)

La branche compte

3 159

entreprises en 2023 (+7,2 %), dont

2 610

emploient au moins au moins 1 ETP sur l'année (+3,2 %)

27%

des établissements ont pour activité le sciage et rabotage du bois (hors imprégnation)

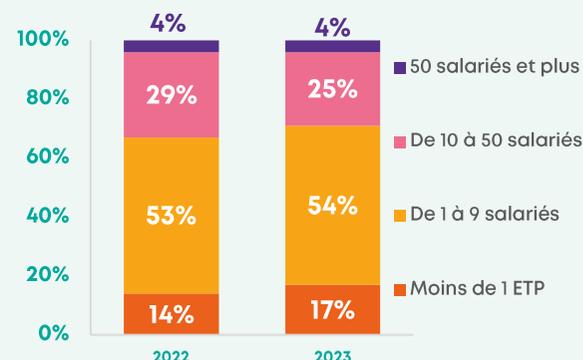
21%

des établissements ont pour activité la fabrication d'emballages en bois

Après deux années de hausse, le volume d'établissements diminue légèrement en 2022



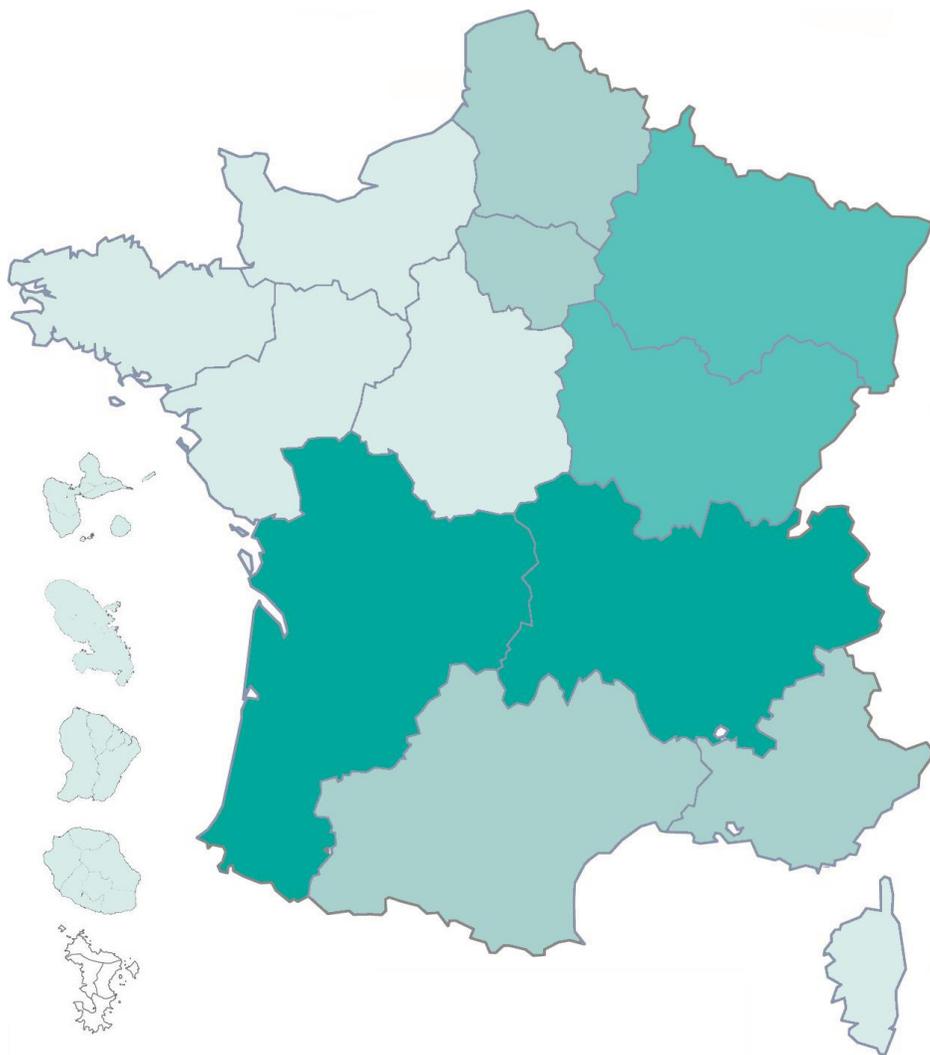
Plus des deux tiers (71%) des entreprises emploient moins de 10 salariés



Activités	Part (ent 1 ETP et +)
Sciage & rabotage bois, hors imprégnation	24%
Fabrication d'emballages en bois	21%
Imprégnation du bois	10%
Fabrication d'objets divers en bois	8%
Com, gros bois & matériaux construction	7%
Exploitation forestière	4%
Fab, charpentes et autres menuiseries	3%
Services de soutien à l'exploitation forestière	2%
Autres (Activités des sièges sociaux, fabrication d'articles de broserie, sociétés de holding, ...)	24%

Source : France Compétences, Dares

Répartition des entreprises par zone géographique



Région	Part des entreprises (1 ETP et +)
Auvergne-Rhône-Alpes	17,7%
Nouvelle-Aquitaine	15,7%
Bourgogne-Franche-Comté	12,5%
Grand Est	10,6%
Occitanie	7,7%
Hauts-de-France	6,3%
Île-de-France	6,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,1%
Centre-Val de Loire	4,6%
Pays de la Loire	4,6%
Bretagne	4,4%
Normandie	3,5%
Corse	0,5%
Guyane	0,2%
La Réunion	0,2%
Guadeloupe	0,1%
Martinique	0,1%

Source : France Compétences



2

L'emploi dans la branche

Les effectifs salariés

47 279 salariés dans la branche en 2023 (en ETP)

(source : France compétences)

La branche compte

47 279

salariés en ETP en 2023 (+2,3 %)

(Source : France compétences)

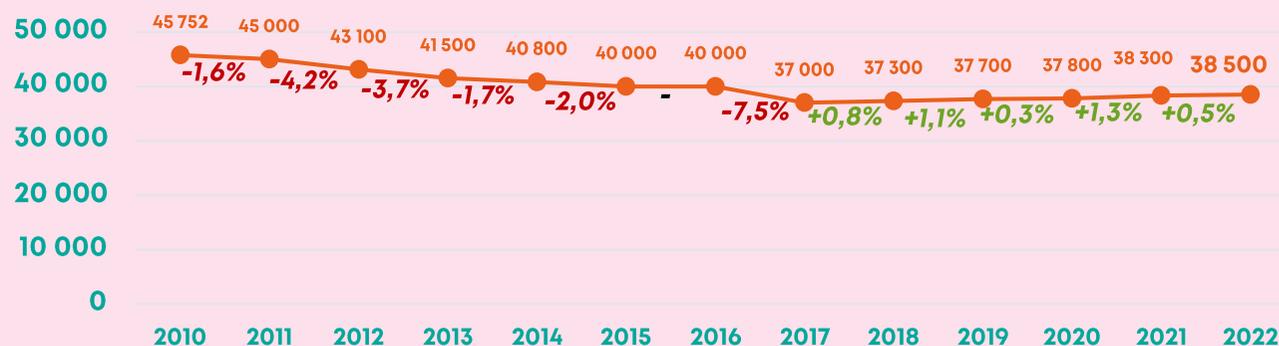
26%

des salariés travaillent dans un établissement dont l'activité est la fabrication d'emballages en bois

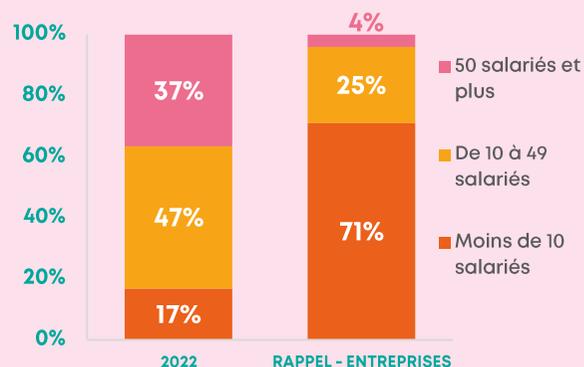
20%

des salariés travaillent dans un établissement dont l'activité est le sciage et le rabotage du bois (hors imprégnation)

Les effectifs salariés au 31/12 augmentent pour la 5^{ème} année consécutive
(source : Dares, salariés au 31/12)



Plus du tiers des salariés de la branche travaille dans une entreprise de 50 salariés et plus (source : Dares)

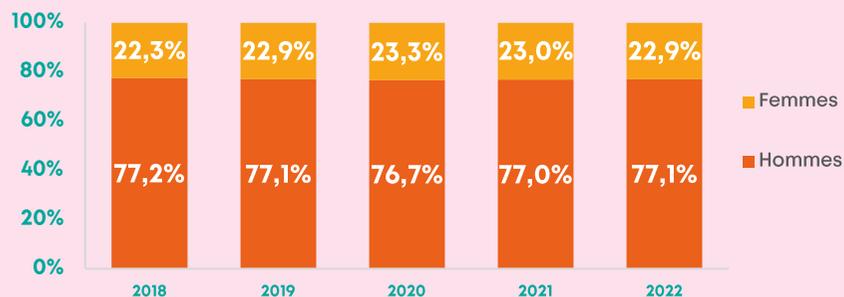


Activités	Part (salariés au 31/12)
Fabrication d'emballages en bois	26%
Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	20%
Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7%
Imprégnation du bois	5%
Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	5%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	5%
Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5%
Fabrication d'articles de brosse	2%
Fabrication de cartonnages	2%
Exploitation forestière	2%
Autres	21%

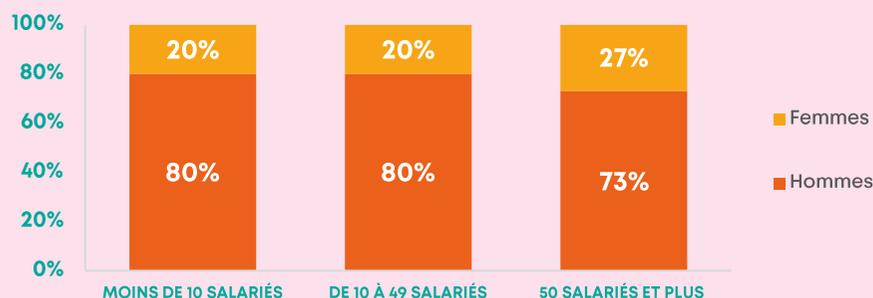
Source : France Compétences, Dares

Près d'un salarié sur quatre de la branche est une femme

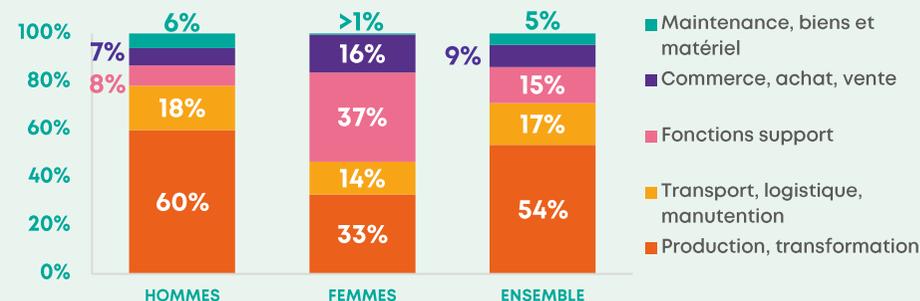
La part des femmes est stable en 2022



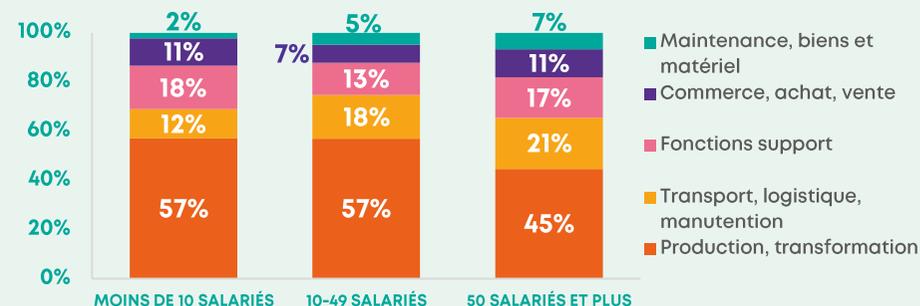
Les femmes sont plus présentes dans les 50 et +...



... et dans certaines activités en particulier...



... or la production est moins majoritaire chez les 50 et +



Répartition des femmes*

	Moins de 10 salariés	De 10 à 49 salariés	50 salariés et plus
Fonctions support	55%	35%	32%
Production, transformation	21%	40%	29%
Commerce, achat, vente	15%	14%	19%
Transport, logistique, manutention	9%	10%	20%
Maintenance, biens et matériel	<1%	1%	<1%

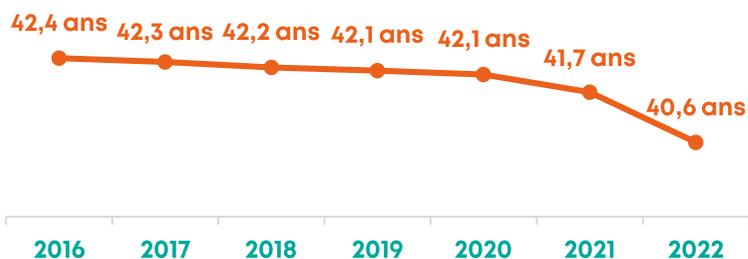
Les femmes exercent des fonctions différentes selon la taille d'entreprise. Majoritairement sur des fonctions support dans les TPE, elles exercent davantage en production, notamment dans les entreprises de taille intermédiaires. Le commerce et les transports les occupent plus souvent dans les plus grandes entreprises.

Sources : Dares

Les salariés sont âgés en moyenne de 40,6 ans

Les 45 ans et plus représentent 41% des salariés (- 3 points)

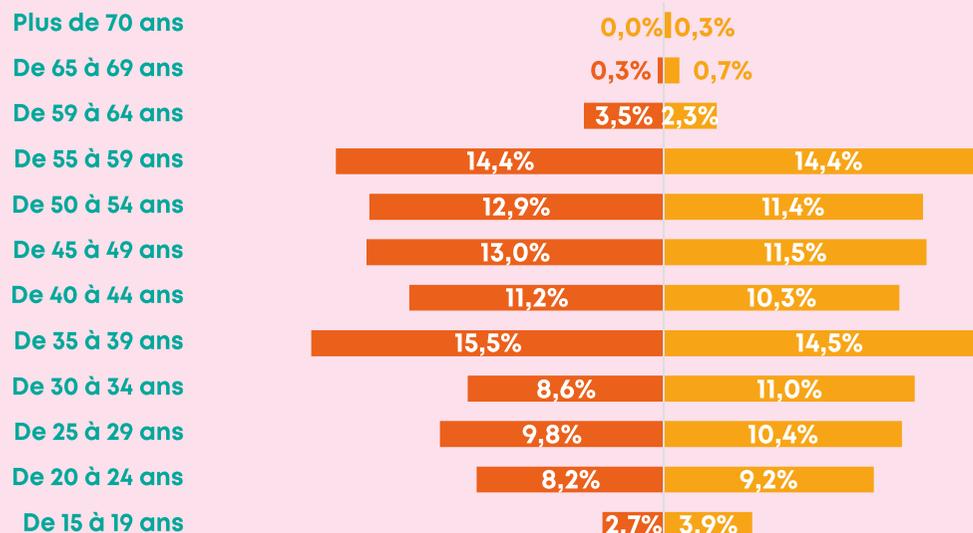
En hausse les années précédentes, l'âge moyen diminue depuis 2016



L'âge moyen augmente avec la taille d'entreprise, mais l'écart se réduit

Tranches	Moyenne
Moins de 10 salariés	40,2 ans (-0,5)
De 10 à 49 salariés	40,5 ans (-1,2)
50 salariés et plus	41,3 ans (-1,1)

Les effectifs du secteur rajeunissent, surtout chez les hommes



Âge moyen :
41,5 ans
(-0,7 an)

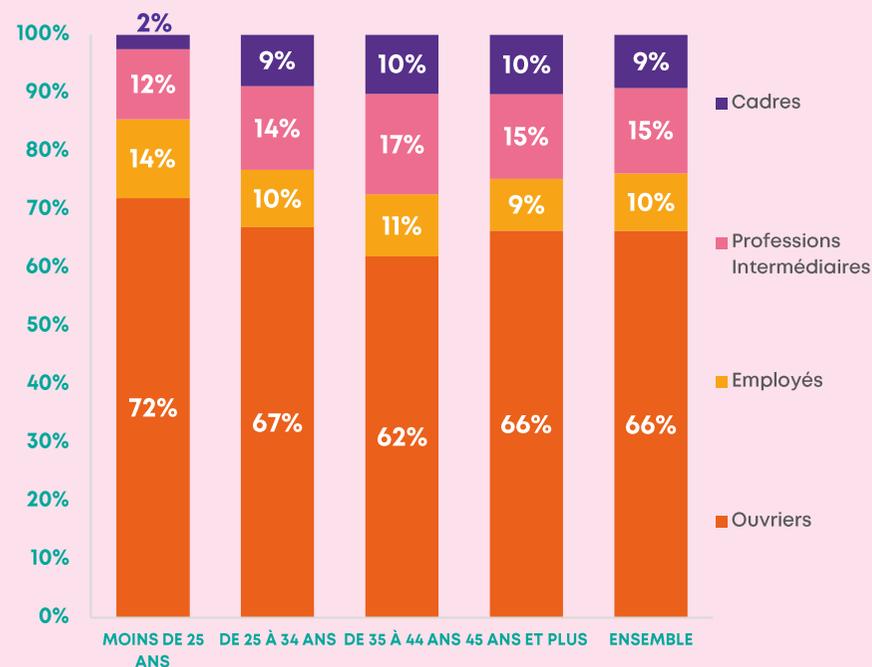


Âge moyen :
40,4 ans
(-1,1 an)

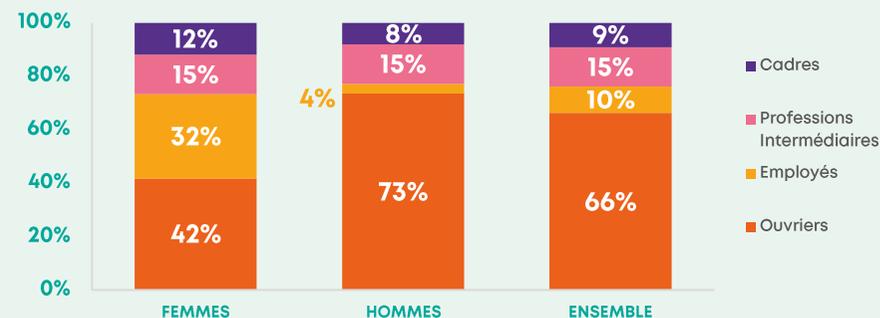
Sources : Dares

Les salariés par CSP, les impacts de l'âge et du sexe

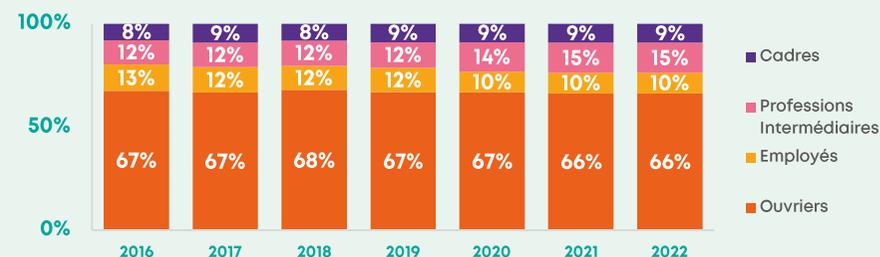
La part de cadres augmente avec l'âge



Le statut varie beaucoup en fonction du sexe



Tendance : hausse de la part des prof. intermédiaires



Avec l'âge augmente la part de cadres, mais les séniors de 45 ans et plus sont moins souvent positionnés sur des professions intermédiaires ou des postes d'employés, conséquemment, la part d'ouvriers est plus élevée chez eux.

Les femmes occupent plus fréquemment des postes de cadres, professions intermédiaires, ou employés. En 2022, la répartition des salariés par CSP est stable.

Source : Dares

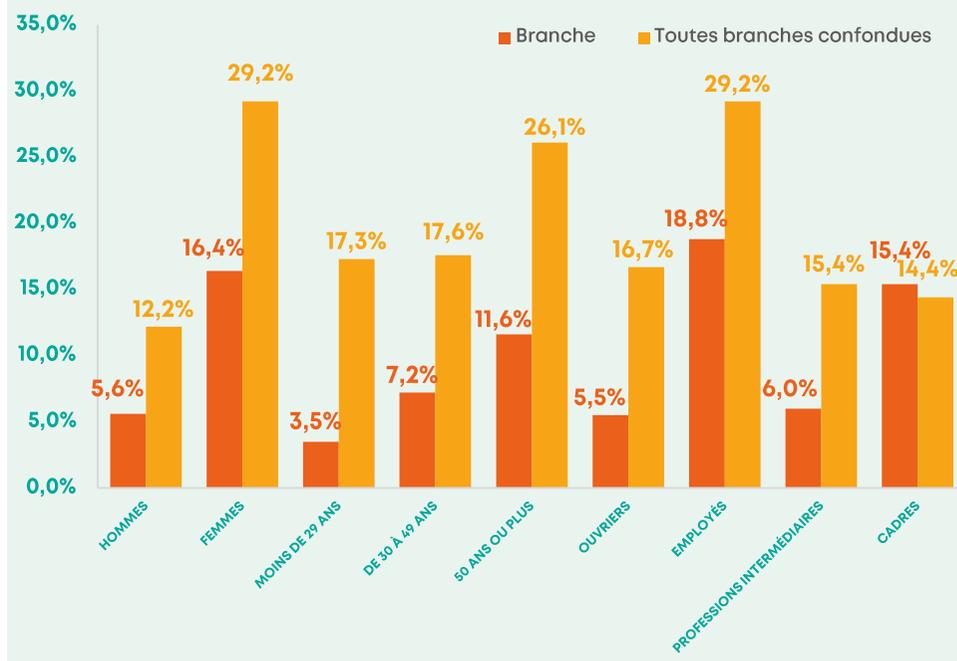
Les conditions d'emploi, les impacts de l'âge et du sexe

La part de CDD est systématiquement plus faible dans la branche



Au global, la branche connaît un taux de CDD de 5,5%, inférieur à celui observé toutes branches confondues de 8,0%. C'est vrai pour les femmes dont le taux de CDD est proche de celui des hommes, contrairement à ce qui est observé toutes branches confondues. C'est aussi vrai pour les seniors, mais aussi quelque-soit la CSP.

Même tendance pour le temps partiel

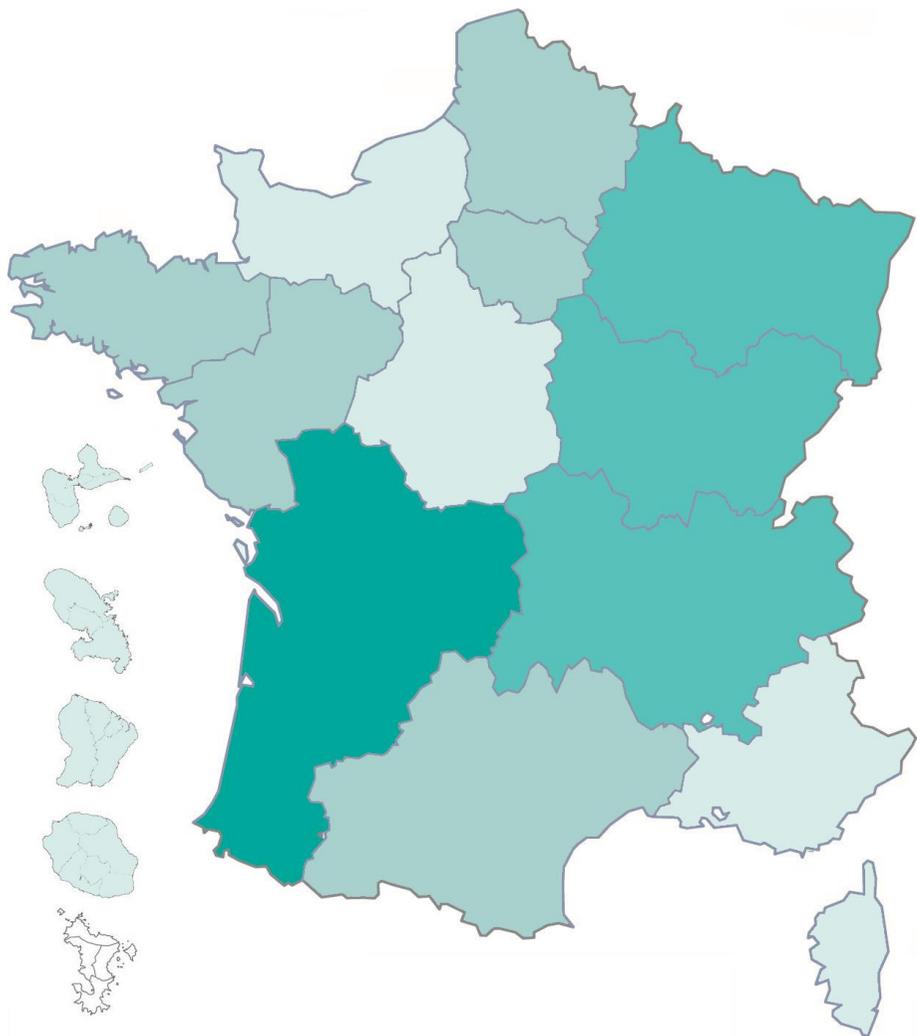


Les cadres sont plus souvent à temps partiel, cela concerne tout particulièrement les cadres de la fonction RH (proportion double par rapport aux autres cadres, selon les données DSN), qui peuvent être concernés par une situation de multi-emploi. Au global, le temps partiel est moins fréquent dans la branche.

Source : Dares, DSN retraitement AKTO

Répartition des salariés par zone géographique

(répartis à la maille établissement)



Région	Part des salariés
Nouvelle-Aquitaine	16,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	14,0%
Bourgogne-Franche-Comté	12,1%
Grand Est	11,4%
Hauts-de-France	7,9%
Occitanie	7,4%
Bretagne	6,5%
Ile-de-France	5,8%
Pays de la Loire	5,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,5%
Normandie	3,9%
Centre-Val de Loire	3,6%
Guyane	0,5%
La Réunion	0,3%
Martinique	0,1%
Guadeloupe	0,1%
Corse	0,1%

Source : Dares



4

Le recrutement en alternance

AKTO

218 recrutements en contrat de professionnalisation en 2023

95

entreprises ont recruté en contrat de professionnalisation, soit 3,6% des entreprises de la branche

26%

c'est la part des contrats expérimentaux dans l'ensemble

50%

c'est la part des prodiat

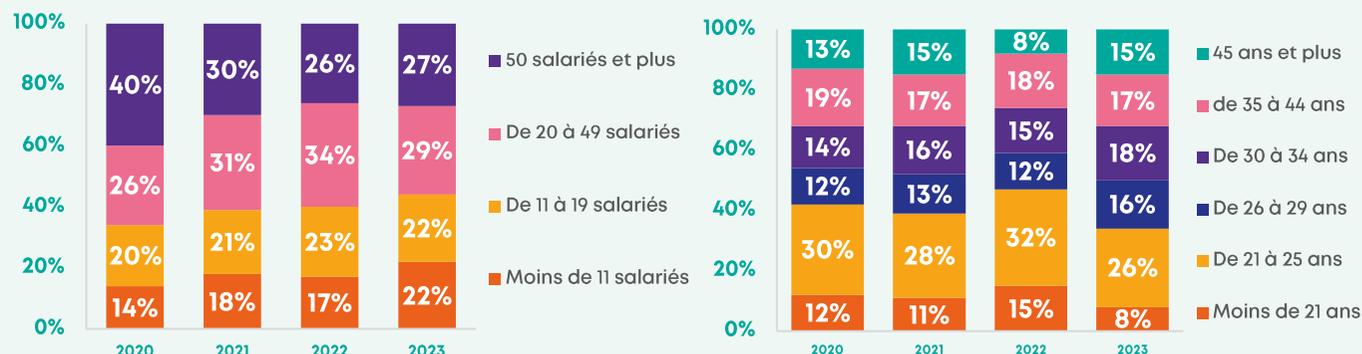
3

c'est le nombre de tuteurs/maîtres d'apprentissages formés en 2023

Après une année de forte baisse liée à la montée de l'apprentissage, le volume de recrutements en contrats de professionnalisation augmente en 2023



Le dispositif est de plus en plus mobilisé par les TPE pour recruter des hommes : 73 % des recrutés. Cette année, la part des plus jeunes diminue.



Source : AKTO

Hausse de la part des salariés recrutés niveau CAP - BEP et infra

73%

c'est la part des formations ayant pour thème une formation cœur de métier (production)

24%

c'est la part des formations ayant pour thème une formation ayant trait à des fonctions support (dont près de la moitié en lien avec le commerce (46%), puis le management (14%), la gestion (10%), l'ingénierie R&D (8%), l'informatique (6%)...)

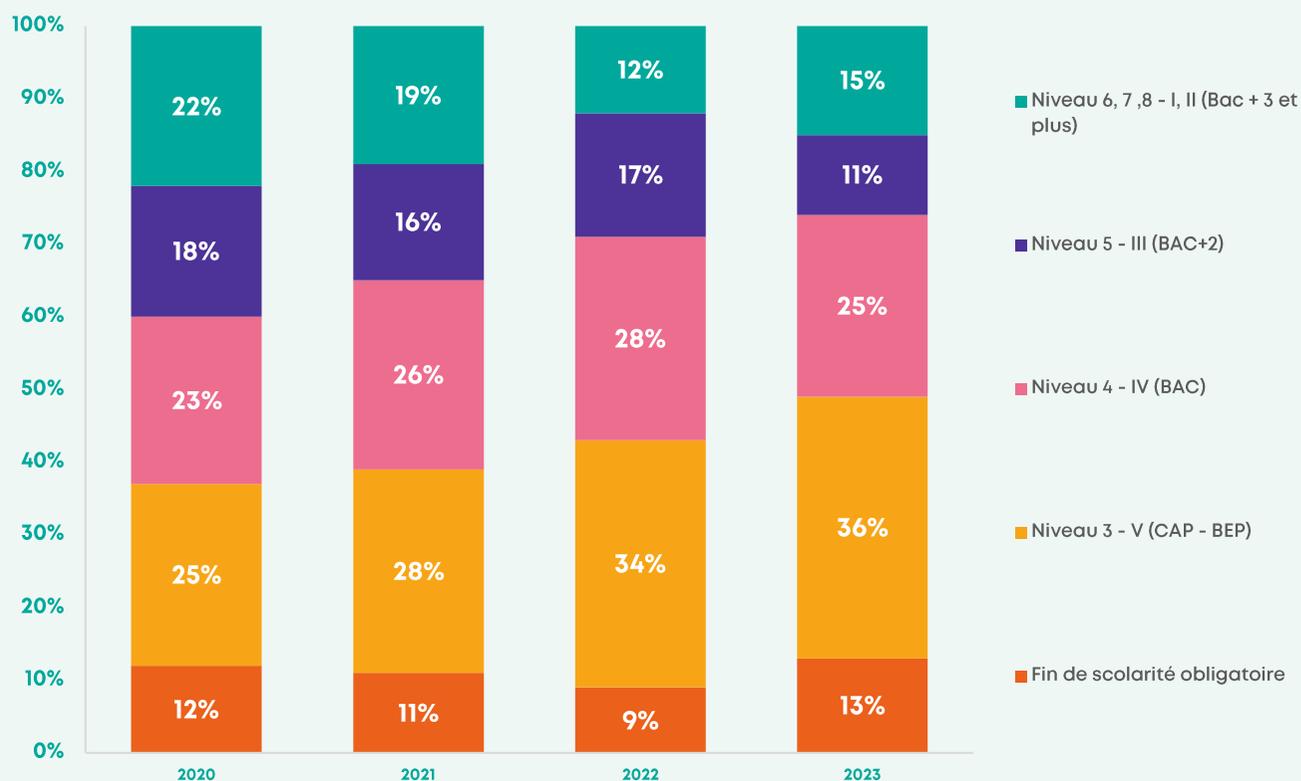
27%

c'est la part des femmes dans les recrutements (+6 points cette année)

66%

c'est la part des CDI signés dans l'ensemble des contrats (+ 5 points)

Le dispositif permet de manière croissante l'intégration de salariés de niveau BAC et infra, même si la part de bac +3 et plus augmente cette année.



Source : AKTO

657 recrutements en contrat d'apprentissage en 2023

372

entreprises recrutent recrutés en contrat d'apprentissage, soit **14,3%** des entreprises de la branche

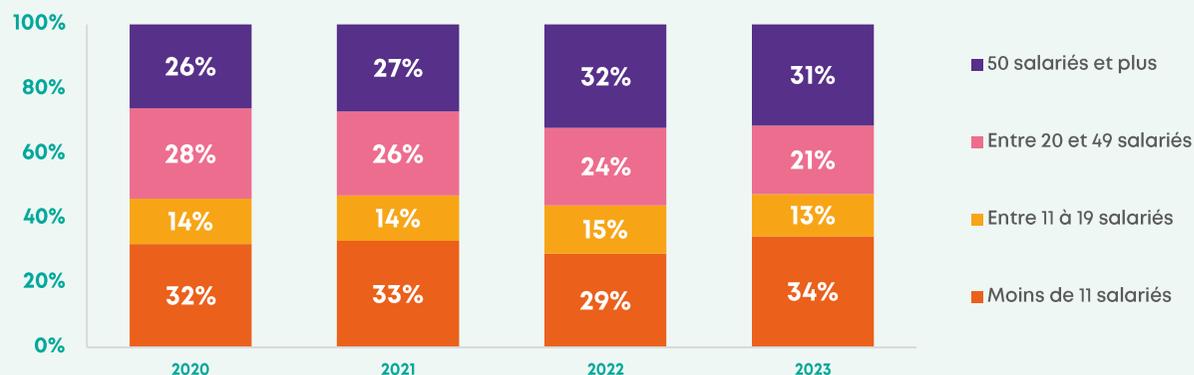
31%

des recrutements ont lieu dans des entreprises de 50 salariés et plus

Le nombre de contrats d'apprentissage reste plutôt stable en 2023



La part des TPE dans les recrutements repart à la hausse en 2023



Source : AKTO

Le profil des salariés recrutés en contrat d'apprentissage

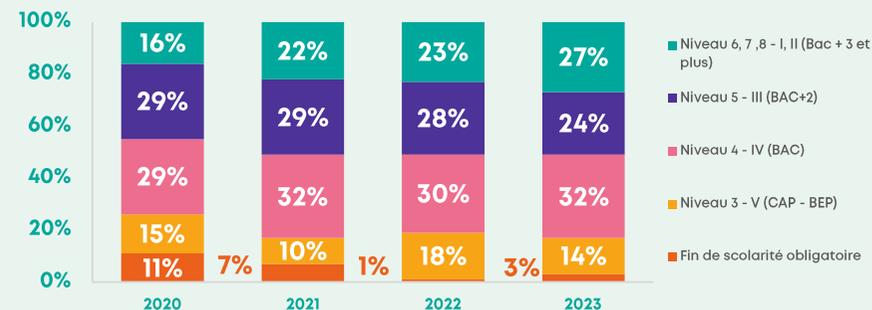
L'apprentissage permet le recrutement de jeunes



12

Personnes en situation de handicap parmi les recrutés en 2023

La part de bac + 3 et plus augmente



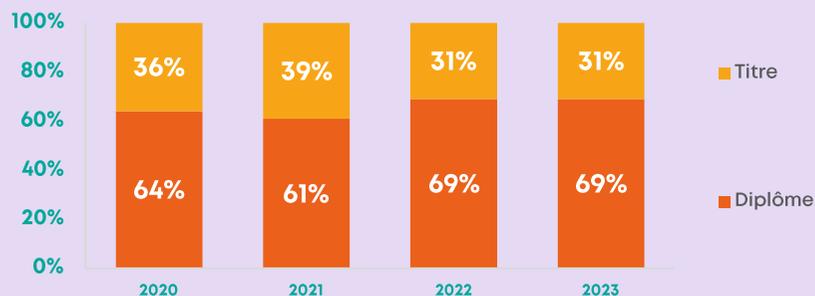
Le dispositif permet la féminisation du secteur



Source : AKTO

Les caractéristiques des formations

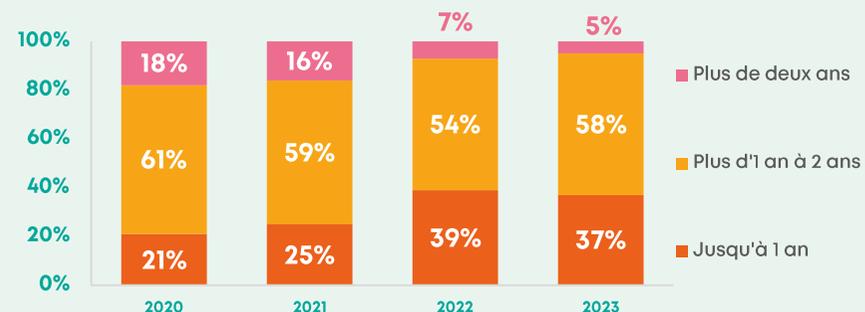
La majorité des formations vise un diplôme



18,2

Durée moyenne des contrats
(en mois)

La majorité des contrats dure entre 1 et 2 ans



916

Nombre d'heures de formation
moyen

Source : AKTO

Les caractéristiques des certifications visées

Les principales certifications visées sont :

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (9 %)

CAP Menuisier Fabricant (5 %)

CAP Tonnellerie (4 %)

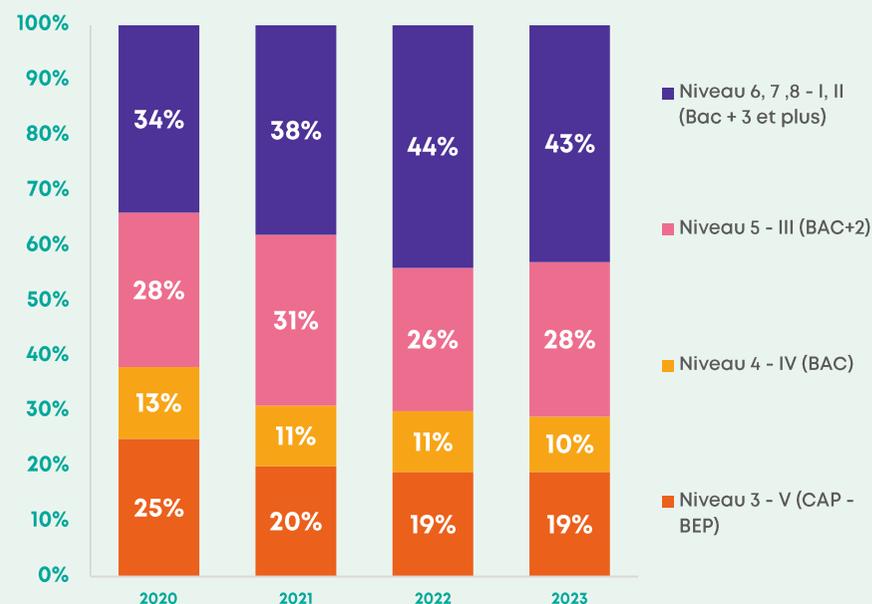
BTS Maintenance des systèmes (3 %)

BTS Gestion de la PME (3 %)

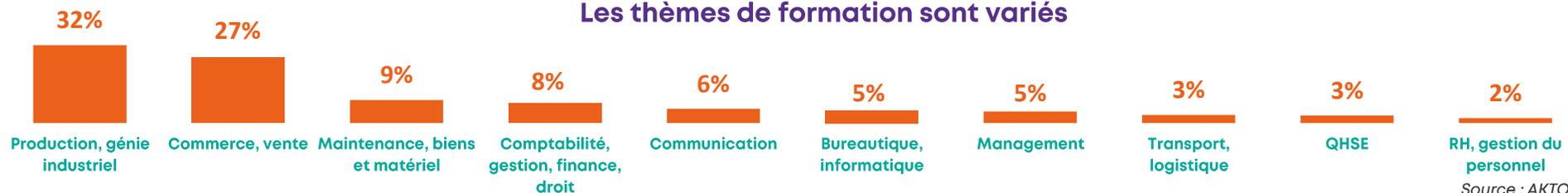
BTSA Technico-commercial (1 %)

BP Menuisier (1 %)

Le niveau des certifications visées se stabilise



Les thèmes de formation sont variés



Source : AKTO



4

La formation des salariés

Les chiffres clés

La formation des salariés : les chiffres clés

En 2023, 5 111 stagiaires formés

4 821

dans le cadre du Plan de Développement des Compétences

60

dans le cadre des Actions collectives

230

dans le cadre du FNE

- 8 %

c'est l'évolution du volume de stagiaires formés

10,8%

c'est le taux de départ en formation

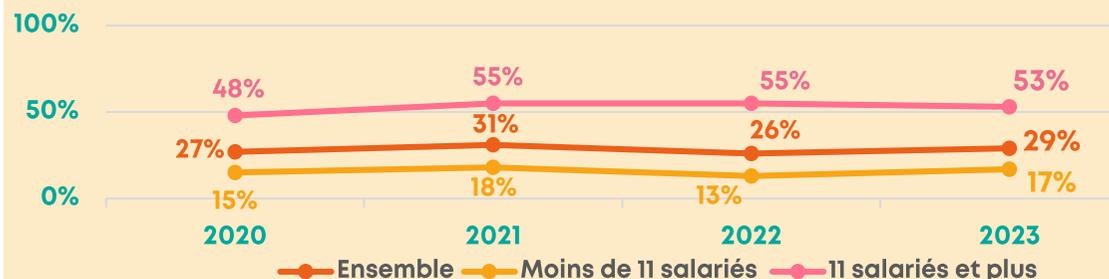
29,1%

c'est le taux d'entreprises formatrices (17,1% pour les moins de 11 salariés, 53,3% pour les entreprises de 11 salariés et plus)

Le taux de départ diminue en 2023...



... mais pas le taux d'entreprises formatrices



Les taux de départ indiqués ont été calculés sur la base des demandes de prise en charge faites à l'OPCO. Ils ne tiennent donc pas compte de l'ensemble des formations imputées au titre du PDC pour les entreprises de 11 salariés et plus.

Source : AKTO

Zoom : la formation des séniors

En 2023, 2 425 séniors formés

Hausse sur plusieurs années

Le taux de départ des séniors augmente, même lorsque celui des salariés au global diminue pour deux raisons : le nombre de stagiaires formés entre 2020 et 2023 augmente de 51%, alors que, sur la même période, le nombre de séniors diminue de 5%

+ 13 %

c'est l'évolution du volume de stagiaires formés en 2023

Sécurité

c'est le premier thème de formation (27%)

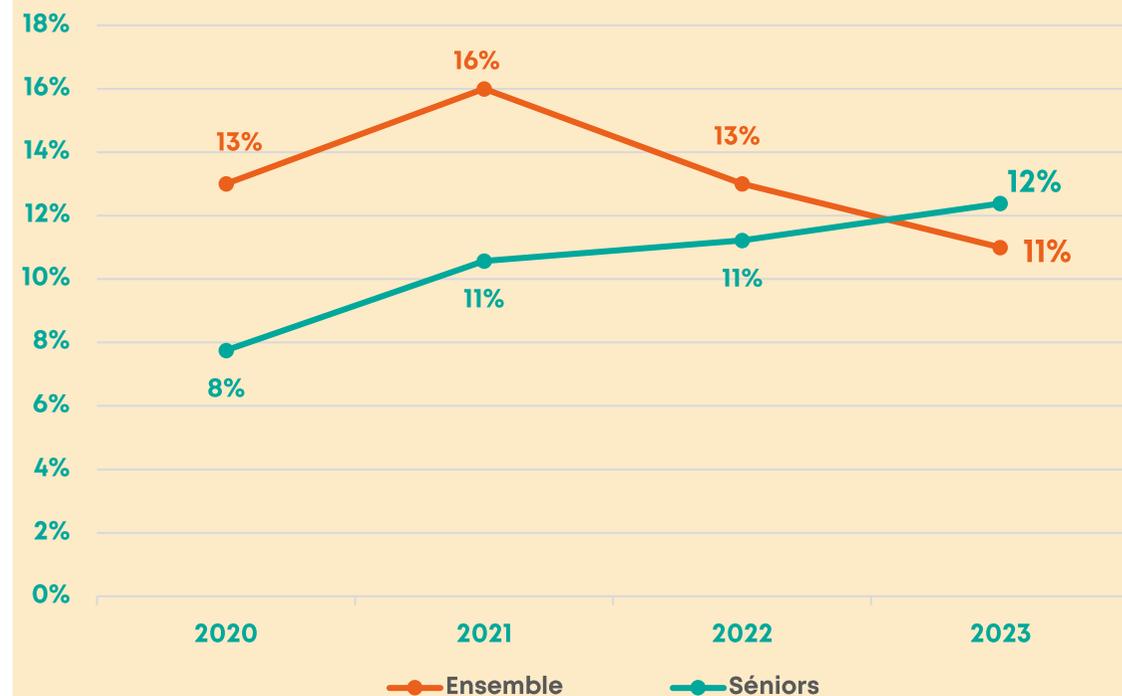
Transport, logistique

le deuxième (24 %)

Bureautique, informatique

le troisième (9 %)

Le taux de départ des séniors augmente



Le nombre de séniors de 45 ans et plus en 2023 est estimé sur la proportion que ceux-ci représentent dans les effectifs au 31/12/2022.

Source : AKTO



4

La formation des salariés

Le dispositif ProA

11 stagiaires dans le cadre du dispositif PRO A en 2023

Les hommes

sont majoritaires sur ce dispositif (8)

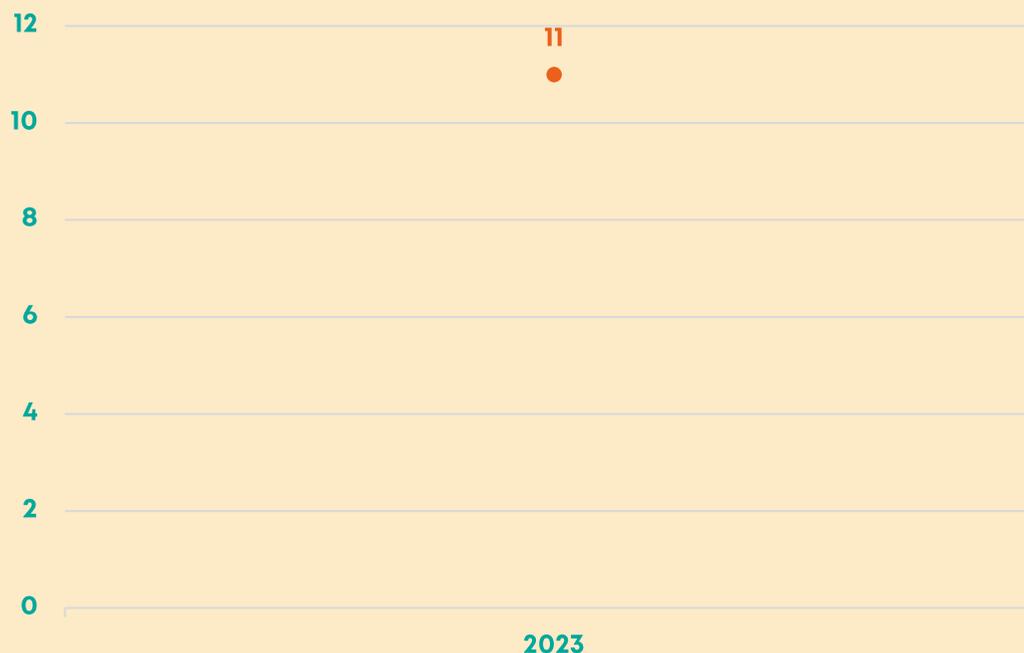
Plus de 36 ans

pour 10 d'entre eux, et pour 7, plus de 46 ans

CléA

La totalité des salariés formés dans ce cadre le sont sur ce thème

11 stagiaires formés en 2023



Source : AKTO



4

La formation des salariés

**Le Plan de Développement des
Compétences dans les entreprises
de moins de 11 salariés**

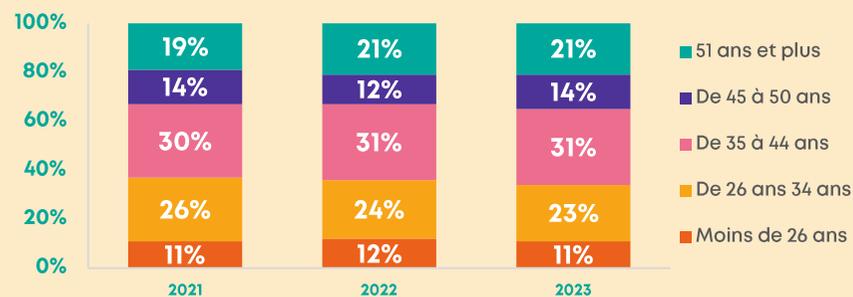
Le profil des stagiaires

(entreprises de moins de 11 salariés)

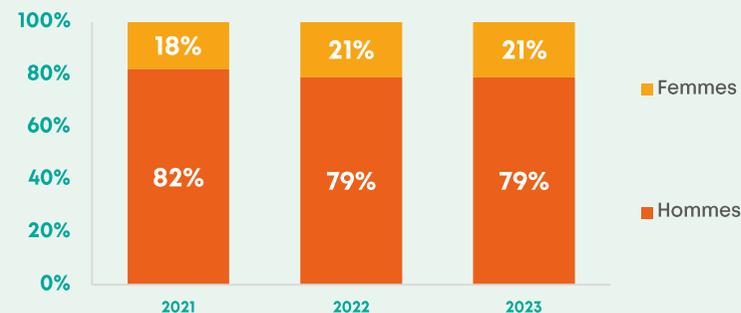
Le volume de stagiaires formés repart à la hausse



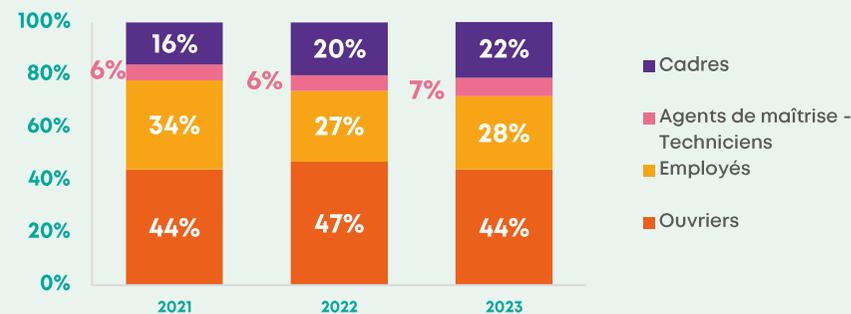
L'âge des stagiaires est stable



Les hommes sont plus concernés



La part des cadres augmente

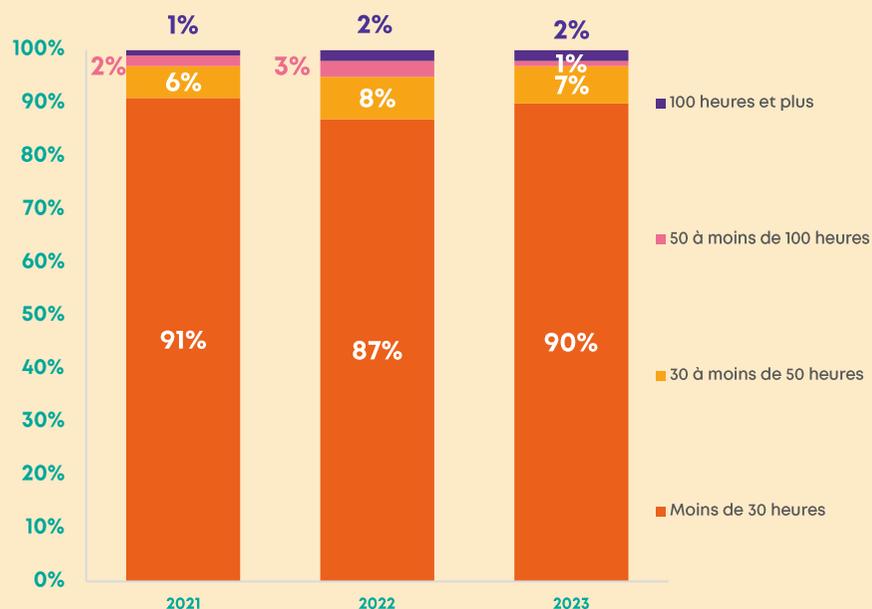


Source : AKTO

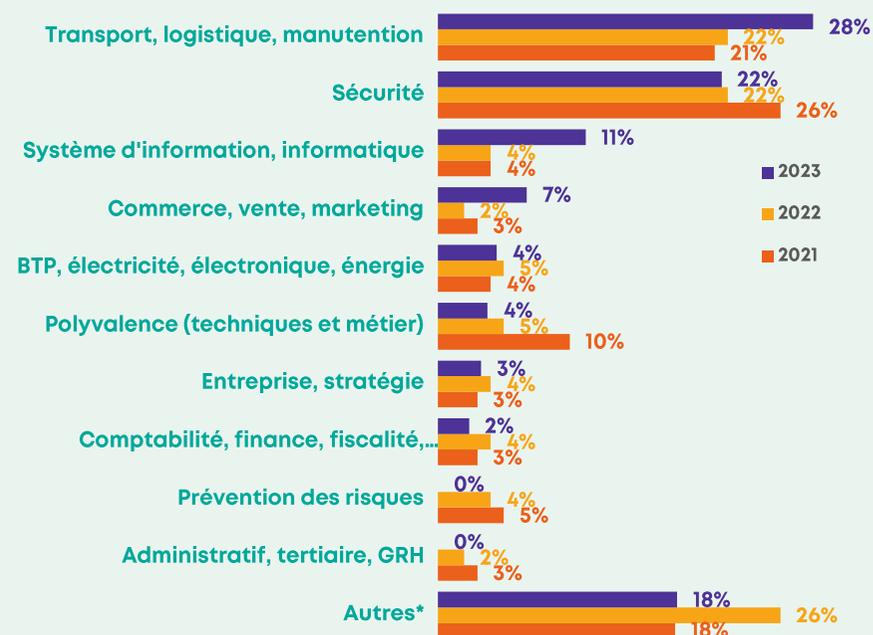
Les caractéristiques des formations

(entreprises de moins de 11 salariés)

La durée des formations diminue en 2023



La part de transport logistique continue de croître



Durée moyenne prévue :

2022 : 19,2 heures

2023 : 18,2 heures

**environnement, développement durable ;
Développement personnel, efficacité
professionnelle...*

Source : AKTO



4

La formation des salariés

**Le Plan de Développement des
Compétences dans les entreprises
de 11 salariés et plus**

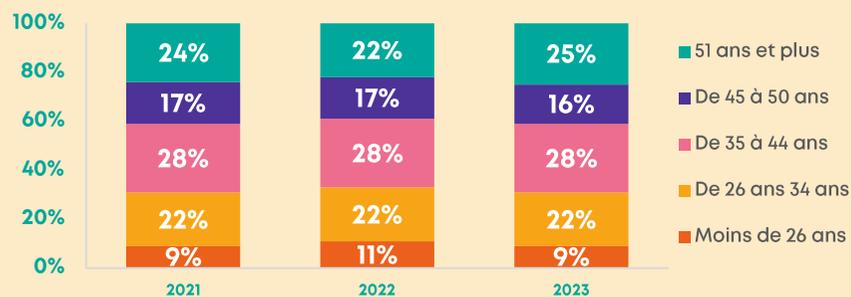
Le profil des stagiaires

(entreprises de 11 salariés et plus)

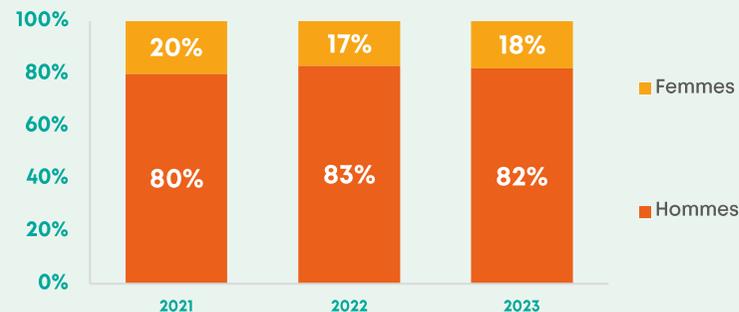
Le volume de stagiaires formés est stable



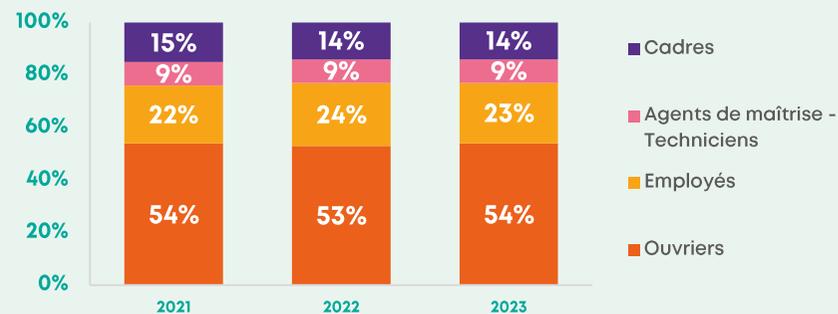
Les seniors sont plus souvent formés en 2023



La part des femmes augmente en 2023



La part des ouvriers augmente en 2023

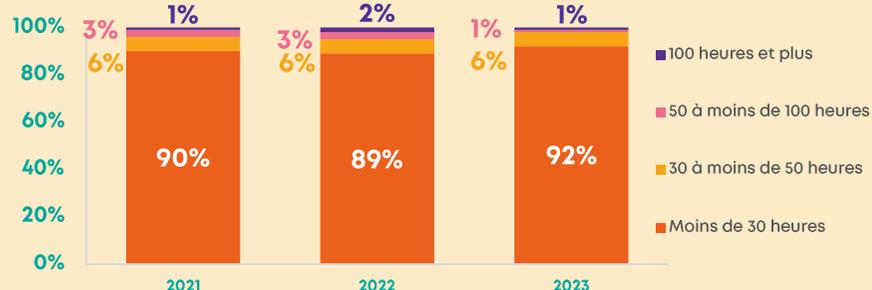


Source : AKTO

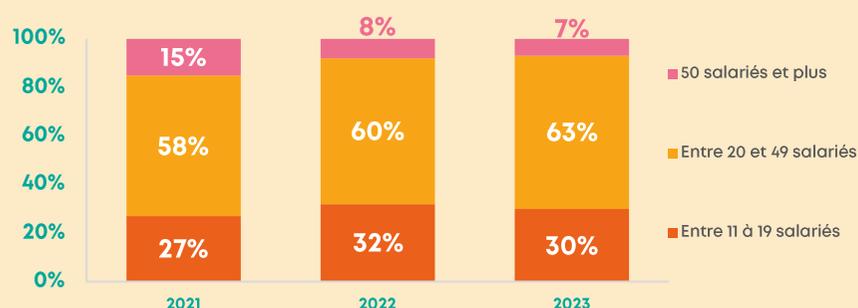
Les caractéristiques des formations

(entreprises de 11 salariés et plus)

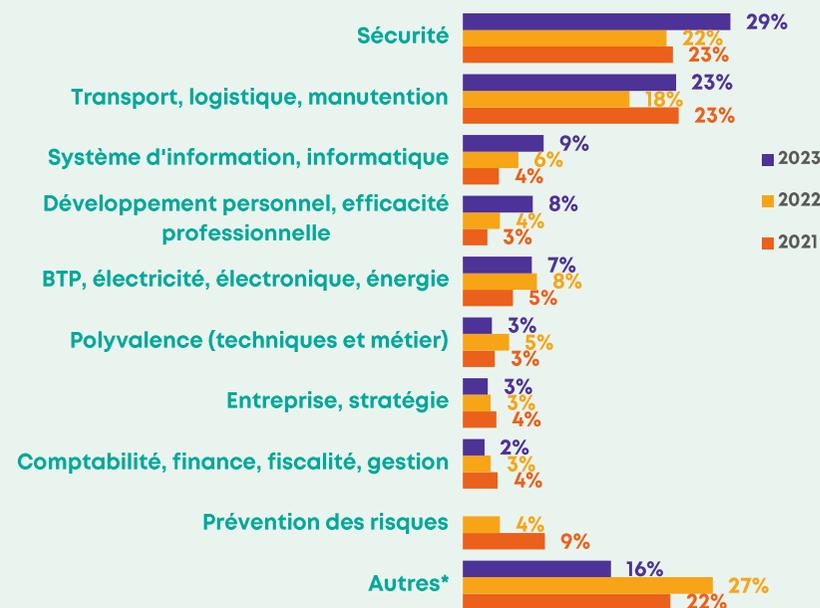
La durée des formations diminue en 2023



La part des moins de 50 augmente



La part de formations ayant trait à la sécurité continue de croître



Durée moyenne prévue :

2022 : 17,8 heures

2023 : 15,2 heures

*développement personnel, efficacité professionnelle...

Source : AKTO



4

La formation des salariés

Les actions collectives

60 stagiaires ont suivi une formation dans le cadre des Actions collectives en 2023

Les Actions collectives sont des formations cataloguées et proposées par AKTO, qui en assure la coordination pédagogique et administrative.

17%

c'est la part des femmes dans les formations

13 heures

c'est la durée moyenne des formations

Sécurité

c'est le premier thème de formation (40%)

Transport, logistique

le deuxième (32 %)

Le dispositif est moins mobilisé en 2023



Source : AKTO



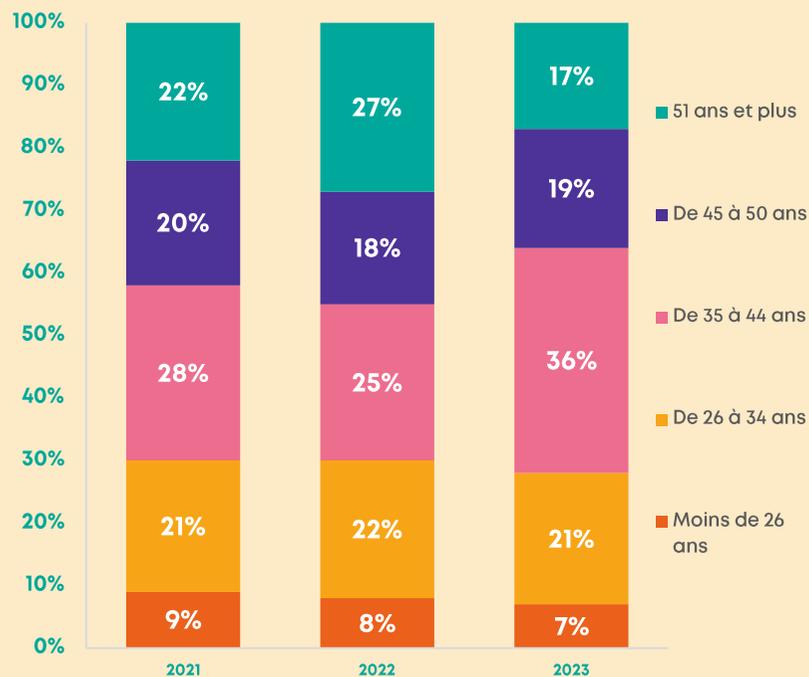
4

La formation des salariés

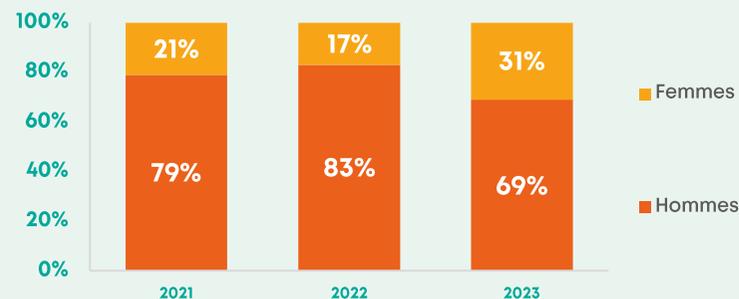
Le FNE

200 salariés formés dans le cadre du FNE - 2023 (788 en 2022)

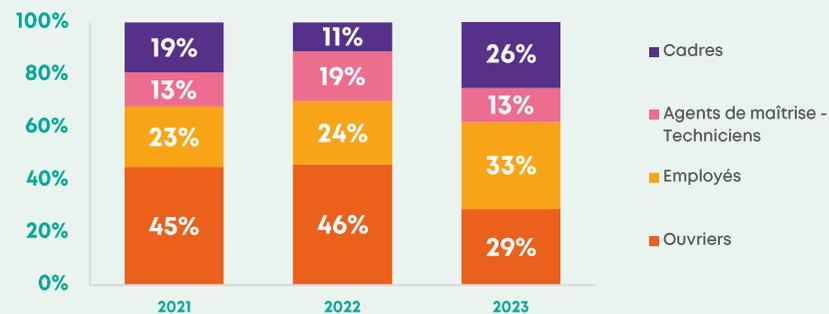
La part des 35 à 44 ans augmente



La part des femmes augmente...



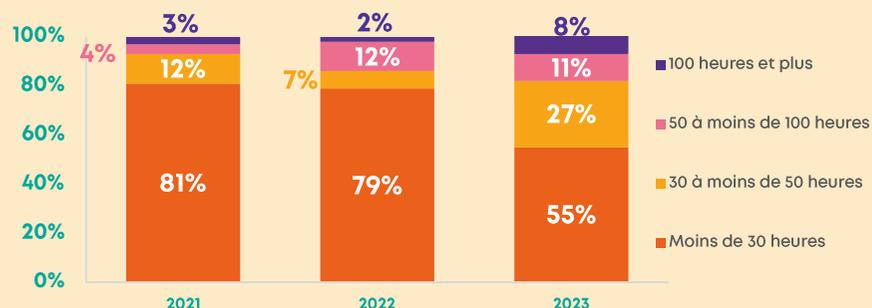
... Ainsi que celle des cadres



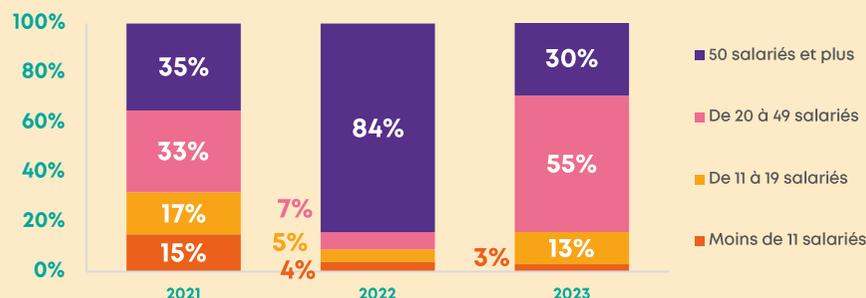
Source : AKTO

Les caractéristiques des formations

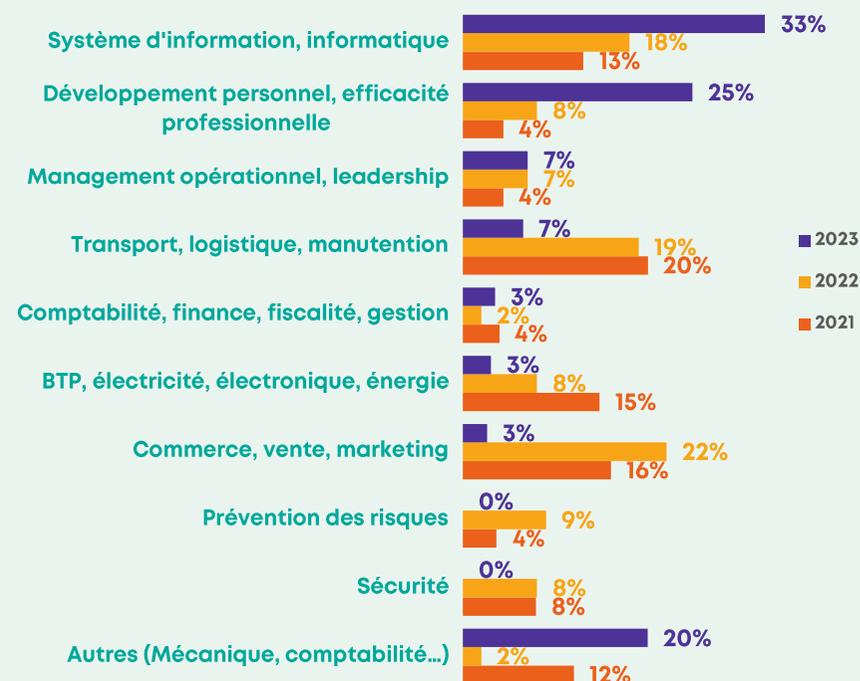
La durée des formations augmente



Les entreprises de taille intermédiaires sont les premières utilisatrices en 2023



L'informatique devient le 1^{er} thème



Durée moyenne prévue :

2022 : 23,6 heures

2023 : 41,5 heures

Source : AKTO



4

La formation des salariés

La POE

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi est un dispositif d'aide au développement des compétences permettant de former les demandeurs d'emploi avant leur recrutement

Des hommes

ont été recrutés à travers ce dispositifs

Par des TPE

seules à l'avoir mobilisé

5 recrutements en 2023



Source : AKTO

Réalisé par : Simon CANTAREL
Pôle Observatoires
et Certifications, AKTO